

Cachet de l'établissement

**UN SEUL DOSSIER PAR ÉLÈVE**

**ACCUSÉ DE RÉCEPTION DE DEMANDE D'AIDE SUR FONDS SOCIAUX 2018 - 2019**

(à conserver par la famille)

Le chef d'établissement, soussigné, certifie avoir reçu en date du \_\_\_\_\_,  
le dossier de demande d'aide en faveur de l'élève :

Nom..... Prénom.....

Né(e) le : ..... Classe.....

Fonds social cantine pour un collégien

Fonds social cantine pour un lycéen

(1) une seule case à cocher

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Le chef d'établissement

**Informations importantes à l'attention de la famille**

- 1 - Cet accusé de réception ne préjuge en rien de la recevabilité de la demande d'aide sur fonds sociaux.
- 2 - **Tout dossier incomplet sera rejeté.**  
**Aucune pièce complémentaire ne sera demandée par la direction des services départementaux de l'éducation nationale**  
**Les dossiers seront étudiés avec les seuls documents transmis par la famille.**
- 3 - La décision prise, après avis de la commission, vous sera notifiée par l'intermédiaire de l'établissement scolaire.